

C. Lacoste-Dujardin, Le Conte kabyle, étude ethnologique

Jeanne Favret-Saada

L'Homme, Année 1971, Volume 11, Numéro 2

p. 119 - 120

[Voir l'article en ligne](#)

Page 119 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

interprétative, qui, interrogeant le texte lui-même et son métalangage (symbolisme des motifs et des acteurs), s'efforce d'atteindre ses structures profondes. Partisans de l'une comme de l'autre méthode se sont accordés sur la nécessité, en début d'analyse, d'un découpage en unités narratives, qui seul permet le passage de la langue « naturelle » à une langue logico-sémantique. L'opposition induction/déduction doit être dépassée, l'intuition remplacée par des modèles sur lesquels peut s'exercer la réflexion. Le linguiste qui compare deux langues ne doit-il pas construire un modèle abstrait, qui seul permettra la double explication ?

L'excellente communication d'A. Buttita, qui clôturait le colloque, portait sur le personnage du *Phantom* dans les bandes dessinées américaines. Elle a bien illustré cette démarche et montré comment, du message narratif, on peut, en passant par le niveau logico-syntaxique, accéder au message structural ; dans l'exemple choisi, l'analyse mettait en évidence la correspondance entre d'une part, la valeur positive de la civilisation, se traduisant par le triomphe de la vie sur la mort, et, d'autre part, sous-jacent, le respect de la propriété privée.

L'effort du sémiologue, en dernier ressort, tendra donc à relier entre elles structures de surface typologiques et structures profondes taxinomiques, le sens se définissant comme un effort d'articulation, sa lecture comme la traduction d'une immense métaphore.

Denise PAULME

Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Le Conte kabyle, étude ethnologique*. Paris, Maspero, 1970, 534 p., index, bibl.

Camille Lacoste-Dujardin s'était signalée en 1965 à l'attention des orientalistes par sa traduction d'un ensemble de contes kabyles particulièrement intéressants, recueillis à la fin du siècle dernier par Auguste Mouliéras. Elle publie à présent une étude générale du corpus des contes kabyles actuellement disponibles : quatre-vingt-huit contes, dispersés à travers quarante recueils, devenus introuvables pour la plupart.

Son projet est « d'appréhender une société à travers son expression culturelle, et plus précisément, ses contes oraux » (p. 7). Bien que ce projet soit justifié par une collection d'affirmations particulièrement vagues d'ethnographes éminents, on pense rendre service à l'auteur en ignorant cet aspect de son ouvrage. Car si sa « thèse » (puisque c'en est une) consiste à découvrir à propos des Kabyles qu'il y a un rapport entre ce qui se passe dans la société et ce qui est dit dans les contes, elle est trop évidente pour justifier la dépense d'énergie engagée au long de ces 534 pages. D'autant qu'on n'y trouve aucune affirmation sur la nature de ce rapport nécessaire entre le conte et la société.

L'intérêt de l'ouvrage — et le talent de Camille Lacoste-Dujardin — est ailleurs. Ainsi, dans les pages où elle analyse un conte (« Mqideš et l'ogresse aveugle ») dans toutes ses variantes (pp. 50-107). Un long détour comparatiste est nécessaire, qui met en évidence l'originalité du conte kabyle par rapport à des contes apparemment voisins : arabes, méditerranéens ou européens. L'originalité est dans la structure du récit, avec laquelle l'auteur se collette pendant vingt pages